**Annexe A**



FORMULE DE CONSENTEMENT POUR L’ACCUSÉ : AUDIENCE VIRTUELLE

Je soussigné(e), NOA, ayant reçu / ayant eu la possibilité de recevoir des conseils juridiques, consens aux mesures suivantes :

Je consens à ce que la totalité ou une partie de mon procès (donner les précisions ci‑dessous) se déroule par vidéoconférence, y compris l’audition de la preuve.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Je consens à ce que la preuve soit entendue par audioconférence s’il est impossible pour un témoin ou un autre participant d’assister à l’audience par vidéo.

[s’il y a lieu] Je consens à ce que les demandes présentées à la conférence préparatoire au procès le soient par audioconférence ou vidéoconférence, avec ou sans audition de la preuve.

[s’il y a lieu] Je consens à ce que la demande suivante qui a été présentée à la conférence préparatoire au procès le soit par écrit, sans argument oral : [indiquer la demande].  Je renonce à mon droit d’être présent(e) à cette partie du procès.

J’accepte que le procès par vidéo ait lieu dans une salle d’audience virtuelle. J’accepte également d’être présent(e) « au tribunal » conformément au par. 650(1) du *Code criminel*.

Subsidiairement, je demande, en vertu de l’alinéa 650(2)b) du *Code criminel*, la permission de rester « à l’extérieur du tribunal » pendant le procès afin de pouvoir comparaître par vidéoconférence.

Subsidiairement, je consens à faire l’objet d’une ordonnance en vertu du par. 715.23(1) du *Code criminel*, lequel autorise le tribunal à m’ordonner de comparaître par vidéoconférence s’il l’estime indiqué eu égard aux circonstances.

Date Signature